

# Bellevue

Votre mairie vous informe

No 43 – septembre 2018

---

P. 11 – Création de l'association Festibel'

## **Appel aux membres**

---

P. 11 – Aide aux devoirs

## **Bellevue développe un projet de soutien scolaire intergénérationnel**

---

P. 12 – Plage Gitana

## **Une première saison réussie**

---



**Commune de Bellevue**  
République et Canton de Genève

# Mot de la mairie

---



**Jean-Daniel Viret**  
Conseiller administratif

## CHERS BELLEVISTES,

En cette période de rentrée scolaire, une organisation minutieuse et rigoureuse se remet ou se met en place au sein des familles afin d'allier vie familiale et vie professionnelle. Ainsi, je souhaite ici évoquer le nouveau projet de loi cantonale sur l'accueil à journée continue dans l'enseignement primaire à Genève au regard des prestations proposées aux familles bellevistes.

Déposé le 28 mars 2018 par le Conseil d'Etat, le projet de loi sur l'accueil à journée continue complète la loi sur la répartition des tâches entre communes et canton du 18 mars 2016 (1<sup>er</sup> train). L'article 2 de ce projet de loi précise que: «L'accueil à journée continue vise à offrir une prise en charge collective aux enfants en âge de scolarité obligatoire. Il s'articule en complémentarité aux horaires scolaires, le matin, à midi et en fin d'après-midi. Il a pour buts d'aider les parents à concilier vie familiale et vie professionnelle et d'offrir à chaque enfant un accueil de qualité, en contribuant à son développement harmonieux.» L'article 6 stipule que: «Les communes sont responsables de l'organisation de l'accueil à journée continue pour les enfants scolarisés sur leur territoire.»

L'historique de «l'accueil à journée continue à Bellevue» vante le travail de nos prédécesseurs de l'Exécutif et du Délibératif depuis la fin des années quatre-vingt. Aujourd'hui, cet accueil bénéficie, bien sûr, du bel écriin sécurisé que propose le centre du village.

A ce sujet, l'association du restaurant scolaire a été fondée à la rentrée 1997-1998. Elle est lentement montée en puissance et accueillait 73 élèves des 205 que comptait l'école de Bellevue en 2002. Anne Luyet, membre de l'association, m'a annoncé 227 inscriptions pour la rentrée 2018-2019, sachant qu'environ 330 élèves sont inscrits à l'école, ce chiffre indique alors une belle progression! Je rappelle que cette association est constituée principalement de personnes bénévoles et je souligne leur engagement autour d'un très noble objectif, à savoir proposer des repas équilibrés aux enfants inscrits quatre jours par semaine à midi, selon le fameux label de la «fourchette verte». Chaleureusement, merci à elles! Je remercie également tout le personnel du restaurant scolaire, employé par l'association, qui sert les repas dans le bâtiment du parascolaire.

Le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), géré par l'Association des communes genevoises, a démarré son activité à Bellevue en 2002. Seuls les enfants des classes allant de 1<sup>ère</sup> enfantine à 3<sup>ème</sup> primaire pouvaient bénéficier des prestations du GIAP. Depuis, il s'est étendu à l'ensemble des degrés scolaires. Cette année, le GIAP s'occupera de l'encadrement collectif et de l'animation de près de 200 enfants, à midi et en fin d'après-midi pendant toute la semaine, à l'exception du mercredi. Je remercie chaleureusement la dynamique équipe du GIAP.

---

Afin de compléter ce dispositif, depuis cette année, l'association locale Au P'tit train de Claudia John, également collaboratrice du GIAP, propose un accueil préscolaire le matin dès 7h. En 2017, cette association a également développé un encadrement collectif avec des animations le mercredi matin et après-midi. En moyenne, 5 enfants bénéficient de l'accueil préscolaire et 20 enfants se retrouvent le mercredi. Merci à Madame John pour son dynamisme.

En somme, la Commune de Bellevue s'investit déjà depuis plusieurs années pour proposer, en collaboration avec des acteurs locaux, un accueil de qualité aux enfants pendant les heures extrascolaires. Une collaboration qui se poursuivra sur le long terme et saura évoluer selon les besoins des familles. Les prestations citées ci-dessus montrent ainsi que notre Commune satisfait aux exigences du projet de loi cantonale.

«L'accueil à journée continue à Bellevue» se déroule comme au théâtre classique, avec une unicité de lieu, le centre du village, une unicité de personnages et d'actions, l'ensemble des intervenants se connaissent bien et agissent en étroite collaboration, et une unicité de temps.

J'espère que ces quelques lignes auront su vous conforter dans l'idée que «notre école» fonctionne comme une grande famille et que la Commune s'engage à ce que cela perdure.

Bonne reprise à toutes et à tous !

# Administration communale

## CÉRÉMONIE DE PASSATION DU 12 JUIN 2018



Le Conseil administratif in corpore écoute le discours du nouveau Président du Conseil municipal, Frédéric Luyet, devant de nombreux invités.

Chaque année, le 1er juin est un jour de transition puisqu'il marque le changement des membres du bureau du Conseil municipal ainsi que du maire.

Quelle meilleure occasion qu'un apéritif avant la séance du Conseil municipal du 12 juin pour faire cette transition? C'est ainsi que membres

du Conseil municipal, membres du Conseil administratif, familles et invités se sont réunis en compagnie de nouveaux naturalisés. En effet, ces derniers sont traditionnellement invités à la cérémonie de passation afin de rencontrer les autorités communales, qui leur remettent un petit présent à l'occasion. En 2017, le nombre de personnes naturalisées a été d'une soixantaine, contre une quarantaine l'année précédente. Une dizaine de personnes était présente à la cérémonie.

Le bureau du Conseil municipal a ainsi connu une transition à la présidence entre Sonia Gatti et Frédéric Luyet, précédemment vice-président. Anne-Catherine Hurny occupe désormais la fonction de vice-présidente. Michel Favre est, quant à lui, devenu membre. En ce qui concerne l'Exécutif, Bernard Taschini a remis la fonction de maire à Daniel Fabbi.

### DISCOURS D'ACCESSION À LA PRÉSIDENTIE DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Frédéric Luyet, président du Conseil municipal, cérémonie de passation du 12 juin 2018:

**« Réussir une bonne année et « Bien vivre Bellevue »? »**

Il nous faut partager les ingrédients suivants:

- > L'expérience et l'enthousiasme de notre Maire Daniel – sans oublier nos Conseillers administratifs – sont des atouts majeurs pour porter les « gros » chantiers de notre commune.
- > Les compétences de milice des Conseillers municipaux représentent une chance de partager une vision/réflexion durant nos débats en commission. Il existe une réelle volonté à collaborer, ceci dans le but d'améliorer les conditions cadres des Bellevistes.



F. Luyet



A.-C. Hurny



M. Favre

> Notre sensibilité à l'accueil des nouveaux résidents sur notre commune augmente l'opportunité et la richesse de notre population.

> L'orientation de notre commune vers davantage de bien-vivre et de développement durable s'avère essentielle à notre responsabilité envers les générations futures.

> La légende amérindienne du colibri nous rappelle l'engagement citoyen de chacun. Permettez-moi de vous la partager. La légende du colibri racontée par Pierre Rabhi, écrivain et penseur français: «Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés et atterrés observaient, impuissants, le désastre. Seul le petit colibri s'active, allant chercher quelques gouttes d'eau dans son bec pour les jeter sur le feu. Au bout d'un moment, le tatou, agacé par ces agissements dérisoires, lui dit: «Colibri! Tu n'es pas fou? Tu crois que c'est avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu?» «Je le sais, répond le colibri, mais je fais ma part.»

Bel été à toutes et à tous et «Vivre Bellevue»!»

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2018

**Le Conseil municipal a voté à l'unanimité les délibérations suivantes dont le délai référendaire était fixé au 30 août 2018:**

> Ouverture d'un crédit d'étude d'un montant de CHF 70'000.- (TTC) destiné à la rénovation et l'agrandissement du bâtiment de la voirie, sis chemin du Planet 1,

> Ouverture d'un crédit d'engagement d'un montant de CHF 285'000.- (TTC)

destiné au financement d'aménagements d'arrêts de bus à Valavran, Colovrex, Roselière, Crest-d'El, Mollies et Mairie,

> Ouverture d'un crédit d'engagement d'un montant de CHF 400'000.- (TTC) destiné à l'implantation de benches sur le chemin de la Roselière, à la copropriété de la Chênaie II et au chemin de la Menuiserie – copropriété la Printanière – et d'une mini-déchetterie à la copropriété de la Chênaie I,

> Ouverture d'un crédit d'engagement d'un montant de CHF 1'550'000.- (TTC) destiné à la construction d'un bâtiment dédié au développement d'activités de loisirs à Port Saladin.

Lors de cette séance, il a en outre été procédé au traitement de 6 dossiers de naturalisation.

## PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du Conseil municipal sont publiques, sauf les parties à huis-clos. L'assemblée se réunit à la salle François Borgel-Court au 1er étage du bâtiment Colovracum, parc des Aiglettes 6, les mardis à 20h30.

L'ordre du jour est disponible dès le mercredi qui précède la séance sur notre site internet et sur les panneaux d'affichage officiels disséminés sur le territoire communal.

D'ici la fin de l'année, le Conseil municipal se réunira les:

**9 octobre:** présentation du projet de budget 2019

**13 novembre:** adoption du budget 2019

**11 décembre:** séance de réserve

## CONSULTATION JURIDIQUE

La Commune de Bellevue a le plaisir de proposer un nouveau service à ses habitants dès septembre 2018, en organisant une consultation juridique une fois par mois, le premier jeudi de chaque mois de 17h à 19h.

Un avocat breveté se tiendra à votre disposition pour une consultation individuelle de 30 minutes au maximum, au cours de laquelle toute question juridique pourra être abordée.

Pour des raisons d'organisation, un rendez-vous devra impérativement être pris préalablement à la Mairie par téléphone au 022 959 88 20. Un émolument de CHF 30.- devra être réglé avant la consultation pour confirmer la réservation.

# Développement durable et déchets

## LES BONNES PRATIQUES DU JARDINIER – ÉPISODE 3



Un jardin ou un potager productif et de qualité ne nécessite pas l'utilisation de produits phytosanitaires. Certaines techniques culturales, couplées à un choix judicieux d'espèces et variétés, contribuent grandement à la bonne réussite de son jardin. En effet, les variétés locales et/ou anciennes sont adaptées aux conditions locales. Elles sont également plus résistantes aux ravageurs et maladies présents dans la région. D'ailleurs, un sol bien travaillé et fertilisé de manière adéquate représente un facteur important. La rotation des cultures par famille est un élément à prendre en considération tout comme le travail du sol et sa couverture, qui peuvent éviter l'apparition de plantes indésirables.



Arbre à papillons

Retrouvez des conseils et des informations utiles sur les sites suivants :  
[www.prospecierara.ch](http://www.prospecierara.ch)  
<https://shop.sativa-rheinau.ch>  
[www.kokopelli-semences.fr](http://www.kokopelli-semences.fr)

### DÉCOUVREZ DEUX NOUVELLES BONNES PRATIQUES

#### 6. Limiter l'éclairage du jardin

Il est maintenant reconnu que l'excès d'éclairage est une source de perturbation du cycle biologique tant des animaux que des végétaux. Des recommandations sur le type de lumière à privilégier sont disponibles et permettent de diminuer les impacts de l'éclairage sur les zones nécessitant de la lumière pour des questions de



Ambrosie à feuilles d'armoise

sécurité. Dans la mesure du possible, il est conseillé de ne pas laisser les lumières allumées toute la nuit afin de conserver un cycle jour/nuit. Si l'extinction ou la diminution de l'intensité lumineuse n'est pas possible, il vaut mieux privilégier un éclairage dirigé vers le bas et obstruer les côtés afin de diriger le spectre uniquement sur les zones devant être éclairées.

#### 7. Ne pas installer des plantes exotiques envahissantes

Par le passé, des plantes exotiques étaient utilisées à des fins paysagères. Cependant, en raison de leur forte capacité de colonisation des espaces naturels, plusieurs d'entre elles sont passées au statut d'espèces envahissantes indésirables et sont inscrites sur une liste noire. Parmi ces plantes figurent notamment la laurelle ou laurier-cerise (*Prunus laurocerasus*), l'arbre à papillons (*Buddleia davidii*), l'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*), ainsi que le solidage (*Solidago gigantea*). La liste complète est disponible à l'adresse : [www.infoflora.ch/fr/neophytes/listes-et-fiches.html](http://www.infoflora.ch/fr/neophytes/listes-et-fiches.html).

Les espèces présentes sur cette liste ne doivent en aucun cas être plantées car elles sont interdites. Si l'une de ces plantes est déjà présente dans votre jardin, il est conseillé de l'arracher et la détruire. Ces plantes ne doivent surtout pas être compostées. L'ambrosie est en effet très allergène et son élimination est un problème de santé publique. D'autres espèces, telles que la laurelle ou l'arbre à papillons, posent des problèmes de colonisation et de concurrence sur les espèces indigènes. Quel que soit le degré d'impact, les espèces de la liste noire doivent impérativement être éliminées à terme.

## ACTION ANTI-MÉGOTS À GITANA



En écho à l'importante quantité de mégots récupérés lors de l'opération Net'Léman 2018, la Commune de Bellevue a sollicité la Jeune Chambre Internationale de Genève (JIC), afin de sensibiliser les fumeurs à l'impact toxique des mégots sur l'environnement. Pour cela, le 25 août dernier, de « faux » mégots géants ont été déposés au bord du lac. En collaboration

avec la Commune, la JIC a également déployé une exposition sur place et distribué des cendriers portables.

Afin de préserver le bord du lac, la Commune invite la population à faire preuve de bon sens et à jeter leurs déchets aux endroits prévus à cet effet.

## CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU TRI DES DÉCHETS

La Commune de Bellevue est plutôt bonne élève en matière de recyclage puisque le taux de déchets recyclés a augmenté de 17% ces quatre dernières années. Pour poursuivre sur cette belle lancée, une campagne de sensibilisation de type porte-à-porte a démarré à mi-septembre et continuera jusqu'à fin octobre dans les immeubles du chemin des Tuileries, de

la Roselière, du Poisat, de la Menuiserie, des Marettes, des Aiglons et de la route de Lausanne.

Ainsi, des personnes, engagées ponctuellement par la Commune, se rendent en fin de journée chez les habitants pour les informer des points de récupération les plus proches, leur rappeler leurs conditions d'utilisation et leur donner toute une série de conseils et astuces pour opérer un tri de qualité.

## BILAN DE NET'LÉMAN 2018

Tous les deux ans, l'association pour la sauvegarde du Léman organise une action de nettoyage du lac et ses rives intitulée Net'Léman. La neuvième édition a eu lieu le 26 mai dernier sur treize secteurs parmi lesquels figure le site Gitana.

À chaque édition, une quantité importante – pour ne pas dire ahurissante ! – de déchets en tous genres est récoltée sur l'ensemble des secteurs. En 2018, les bénévoles ont récolté 5'528 kg de déchets.

Regardons plus spécifiquement les données relatives à Bellevue. 33 bénévoles à terre, 16 plongeurs ainsi que 3 paddles ont permis de ramasser 200 kg de déchets. La ferraille représente une part importante de ce poids puisque 4 caddies ont été extraits des abords du site Gitana. Pneus, vêtements, bouteilles en PET et en verre, ainsi que papiers et divers plastiques, ont également été recueillis.

### 1'667 mégots de cigarettes « repêchés »

En termes de volume, les mégots de cigarettes représentent une toute petite part des déchets récoltés. Cependant, ce n'est pas moins de 1'667 mégots qui ont été ramassés en l'espace de quelques heures. Un chiffre assombrissant étant donné qu'un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau. Le risque de pollution des eaux est donc très important.

# Culture et loisirs

## PARI GAGNÉ POUR CINÉ GITANA 2018



Pari gagné pour la cinquième édition de Ciné Gitana qui a connu une affluence de près de 20'000 spectateurs du 14 juin au 15 juillet.

Ce succès ne s'explique pas par les quatre films de la série Indiana Jones, qui ont réuni au total 320 spectateurs, mais bel et bien par les matchs de la Coupe du monde de football dont aucune retransmission n'a été annulée. La météo a été très favorable. Le pic d'affluence s'est logiquement produit lors de la finale France-Croatie où près de 1'500 spectateurs étaient

présents. Les matchs de la Suisse ont aussi attiré beaucoup de monde avec plus ou moins un millier de personnes à chaque rencontre. Ce mois de fête n'a été entaché d'aucun problème majeur.

Ce spot a attiré beaucoup plus de monde que les seuls habitants de Bellevue ou de ses communes limitrophes et la Commune de Bellevue tient à remercier les Bellevistes pour leur accueil, leur compréhension et leur patience, tant sur le plan des nuisances sonores que de la circulation routière ou du stationnement. La Commune a tenté de les réduire au maximum. Les deux prochains mondiaux ne seront pas propices à une telle retransmission (Qatar en 2022 en hiver et USA-Canada-Mexique en 2026 avec un décalage horaire défavorable), mais qui sait, se basant sur cette expérience, la Commune proposera peut-être d'autres événements de ce genre à l'avenir.



## PROMOTIONS 2018

Le 29 juin dernier, c'est sous un soleil radieux que les élèves de l'école de Bellevue, ainsi que les autorités communales, ont défilé à travers les chemins communaux pour la fête des promotions. Un défilé haut en couleurs et en musique puisque le groupe brésilien «Samba na raiz» menait le cortège.



A la fin du cortège, les élèves du cycle moyen ont offert un magnifique spectacle au public avant de se ruer sur les carrousels et animations prévus pour l'occasion.

La Commune tient à remercier les enseignants, les pompiers, ainsi que les associations communales qui ont participé activement à la réussite de cette fête.

### FÊTE DE L'ESCALADE À VOS AGENDAS !

Cette année, la traditionnelle Fête de l'Escalade du Club des Bellevistes aura lieu **le 7 décembre**. Ne manquez pas la marche aux flambeaux ainsi que la bonne soupe. Programme à suivre prochainement.

## FESTIVAL COUNTRY 2018 – MERCI !



La musique country était à l'honneur au Parc des Aiglettes les 9 et 10 juin derniers ! Le public – et pas seulement des adeptes – est venu en nombre pour écouter les concerts et profiter des démonstrations de line dance, ainsi

que d'autres animations proposées. Les autorités communales remercient les habitants pour leur participation et profitent de ces quelques lignes pour saluer le précieux soutien des sponsors.

## UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE POUR LES ARTISANS DE BELLEVUE ET GENTHOD

Lors de la dernière assemblée générale, Marie-Armelle Dumitrescu a repris la présidence de l'association des Artisans de Bellevue et Genthod. Un changement qui se fait en douceur, dans le but de poursuivre les actions de cette société créée en 2001 et d'y insuffler une nouvelle énergie.

*« Il ne suffit pas d'attendre que d'autres organisent ce qu'on aimerait trouver pour soi ou ses enfants, rien ne se fait tout seul, et il y a tout pour bien faire, alors j'ai décidé de me lancer. »*

Marie-Armelle Dumitrescu

Marie-Armelle Dumitrescu vit à Genthod. Elle est maman de 3 filles âgées de 8 à 13 ans. Enseignante primaire de métier, elle exprime sa créativité dans l'argile polymère ou pâte fimo.

L'association réunit des personnes liées par le goût de la créativité. Si vous souhaitez éveiller votre esprit créatif, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Dès la rentrée scolaire, nous proposons de nouveaux cours : loisirs créatifs, tricot, fimo, mosaïque, arrangement floral, broderie, aquarelle, ainsi qu'une matinée « rencontre créative au local ». D'autres propositions sont en préparation.

Prochains rendez-vous : Genthod art du 16 au 18 novembre et le marché de Noël du 1er au 2 décembre à la salle communale de Bellevue.

Le comité

Renseignements :  
asso.artisans.bg@gmail.com

# Social et jeunesse

## GRANDES NOUVEAUTÉS À LA CRÈCHE LES 4 SAISONS



Quand on interroge les adultes sur leurs bons et meilleurs souvenirs d'enfance, c'est souvent un plat ou une spécialité culinaire qui revient. Mais, dans notre monde très urbain, tout doit aller très vite et les parents n'ont pas le temps de préparer un bon repas à table. En effet, la préparation peut être longue et laborieuse.

Comme je l'ai expliqué dans l'introduction de la brochure «les 4 étoiles des 4 saisons» du Chef Bernard Bron (voir encadré), il est essentiel pour moi de proposer aux enfants de la crèche, des petits plats comme des grands, de qualité et de saison. Un défi que le Chef Bernard Bron relève avec aisance chaque jour.

Dans ce cadre, il y a deux grandes nouveautés que je désire vous annoncer :

- > La première: Grâce au travail et à l'énergie de bien faire, notre Chef a acquis le label «Fait Maison», octroyé par GastroSuisse.

- > La seconde: Nous avons développé un partenariat avec Délikits pour proposer des repas à l'emporter. Suite à différentes remarques de parents

qui souhaitaient des «doggy-bag» des repas de leur(s) enfant(s), nous avons décidé de collaborer avec deux jeunes femmes dynamiques entrepreneurs, qui ont créé un service traiteur de repas pour enfants de très haute qualité. Depuis la fin août, les parents peuvent directement commander sur le site Délikits [www.delikits.com](http://www.delikits.com) des plats pour enfants et les récupérer à la crèche lorsqu'ils viennent chercher leur(s) enfant(s). Le stand de retrait se trouve à l'entrée de l'institution.

N'hésitez pas à aller surfer sur le site Délikits et à vous lécher les babines à la lecture des menus disponibles !

Avec toujours ce désir de faciliter la vie des parents et des familles, ainsi que de leur permettre de passer de bons moments avec leur(s) enfant(s), je vous adresse à tous «un très bon appétit».

Isabelle Plater-Zyberk, directrice de la crèche intercommunale les 4 Saisons

### LES RECETTES DES 4 SAISONS

La crèche les 4 saisons a publié son premier livre de recettes «les 4 étoiles des 4 saisons». Et à en voir les photos à l'intérieur, les enfants savourent avec plaisir les plats préparés par le Chef Bernard Bron... quitte à s'en mettre plein la bouche, les yeux ou les mains !

Avec la publication de cette brochure, la directrice de la crèche, Isabelle Plater-Zyberk, a pour objectif de valoriser la qualité et la diversité des menus concoctés chaque jour et porteurs du label «Genève Région - Terre Avenir». Ce label garantit l'usage exclusif des produits de la région et de saison. D'ailleurs, ces recettes invitent les parents mais aussi les grands-parents à cuisiner des plats d'apparence simple avec envie et surtout des ingrédients personnalisés que sont l'imagination, la générosité et l'amour !

Des exemplaires sont disponibles à la crèche.



## CRÉATION DE L'ASSOCIATION FESTIBEL'



Le générique « Festibel' » est créé en 2016 afin de nommer un nouveau festival bisannuel centré sur le développement durable et principalement organisé par la société civile à Bellevue.

Organisée au centre du village les 10 et 11 juin 2017, la première édition de Festibel' a rencontré un franc succès avec près de 800 visiteurs.

Soucieux de perpétuer Festibel', les membres du comité d'organisation du festival ont décidé de former une association, ceci entre autre pour des questions juridiques et pratiques. Ainsi, le 21 juin dernier a eu lieu l'assemblée générale constituante. Les personnes présentes ont accepté à l'unanimité les statuts de la nouvelle association Festibel'. Le 27 juin, le comité a pris ses fonctions, un comité composé de Romy Fischer, présidente, Anne Thorel Ruegsegger, vice-présidente, Pascale Balestra, trésorière, Léonie Fallet secrétaire, Yair Kestin, Lucy Anklin et Jean-Daniel Viret.

La date du prochain Festibel' est déjà connue et aura lieu **les samedi et dimanche 15 et 16 juin 2019**. Si Festibel' 2019 restera fidèle à ses engagements autour du développement durable, cette nouvelle édition aura pour thème central le partage et la multiculturalité, sur fond d'économie sociale et solidaire.

### Appel aux nouveaux membres

Le comité est à la recherche de nouveaux membres. Il existe deux catégories de membres, soit des membres individuels ou des familles, soit des membres collectifs, notamment des associations actives dans la région. La qualité de membre individuel ou collectif s'acquiert en s'acquittant de la cotisation annuelle de CHF 20.- par personne/famille ou par association.

Le comité a besoin de votre soutien, nous vous remercions par avance de votre contribution.

Le comité

Renseignements:  
Romy Fischer, présidente  
079 266 81 39  
festibel.comite@gmail.com

### SE RENDRE À PIED À L'ÉCOLE: C'EST BON POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT!

Le 21 septembre, c'était la journée internationale à pied à l'école! Une journée pour fêter les chemins qui mènent vers l'école et rappeler que leur sécurité est l'affaire de tous ses usagers: piétons, automobilistes, cyclistes, etc. C'est également une occasion pour promouvoir les déplacements à pied ou tout autre mode doux jusqu'à l'école.

Pour sensibiliser les enfants, les parents et/ou leurs accompagnants, l'Association des parents d'élèves de l'école de Bellevue a organisé un pèdi-bus géant et coloré avec comme point de départ le giratoire de la Chênaie. La Commune de Bellevue a soutenu leur démarche en offrant une collation et encourage les enfants à emprunter les chemins piétonniers pour se rendre à

l'école. Ce d'autant plus que les axes reliant l'école de Bellevue sont sûrs. Les parents et/ou les accompagnants sont également invités à accompagner leur(s) enfant(s) à pied et profiter ainsi du parcours ensemble.

### AIDE INTERGÉNÉRATIONNELLE AUX DEVOIRS – APPEL AUX BÉNÉVOLES!

Vous êtes à la retraite et avez enseigné en Suisse ou à l'étranger. Vous souhaitez mettre à profit votre temps libre?

Afin de développer un projet d'aide aux devoirs et d'accompagnement à la lecture pour les élèves de l'école primaire de Bellevue, la Commune recherche des enseignants à la retraite (école primaire, cycle d'orientation, collège ou école privée), bénévoles à raison d'une fois par semaine pendant une heure voire plus selon les disponibilités.

En collaboration avec l'école de Bellevue, le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire et la bibliothèque communale, ce projet permettra de rassembler différentes générations et sera propice à des moments d'échange et de partage.

En complément aux devoirs surveillés organisés au sein de l'école, ce soutien intergénérationnel vient en appui aux élèves et enseignants qui en feront la demande.

Si vous souhaitez participer à ce projet, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation et CV) à Madame Isabelle Chevalley del Rio, route de Lausanne 329, case postale 44, 1293 Bellevue.

# Technique, bâtiments, services extérieurs



## UNE PREMIÈRE SAISON RÉUSSIE AU BORD L'EAU !

Depuis plusieurs mois, le site de Port Gitana connaît un important chantier. Cet été, nombreuses sont les personnes qui ont profité des premières réalisations, et en particulier de la plage de galets, qui s'étend désormais du port à la ruelle de l'Épuisoir. Cha-leureux et accueillant, ce site se prête particulièrement bien aux baignages en famille. La nouvelle pelouse a également été très appréciée des visiteurs.



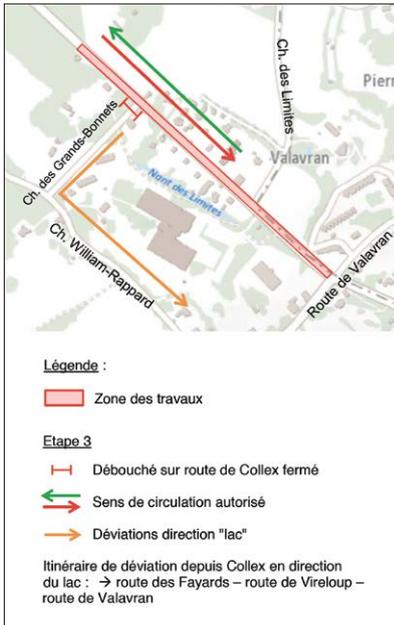
Satisfaite de cette première saison, la Commune de Bellevue poursuit les travaux d'aménagement sur le haut de la parcelle et fera le point sur la fréquentation du site.

## PLAGE GITANA : LA COMMUNE POURSUIT LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT



## CHANTIERS EN COURS

### AMÉNAGEMENT D'UN TROTTOIR SUR LA ROUTE DE COLLEX



La direction générale du génie civil a lancé la construction d'un trottoir sur la route de Collex, en particulier sur le tronçon compris entre le numéro 77 et l'intersection avec la route de

Valavran. Les travaux ont démarré à la mi-juillet. La durée du chantier est estimée à 8 mois. Les Services industriels de Genève réalisent, quant à eux, des travaux d'entretien sur leur réseau.

Pendant toute la durée du chantier, des conditions particulières de circulation sont à respecter. Dès la mi-septembre et jusqu'à la fin des travaux, la route de Collex est mise en sens unique dans le sens Bellevue-Collex-Bossy (voir schéma ci-contre). Les cheminements piétonniers actuels sont maintenus. Par contre, les aménagements cyclables sont, quant à eux, supprimés. L'accès aux propriétés privées est garanti.

Le tronçon de la route de Collex en question ne disposait pas d'un aménagement piétonnier. La réalisation d'un trottoir s'avérerait donc nécessaire afin de garantir aux piétons des déplacements en toute sécurité.

Les maîtres d'ouvrage remercient d'avance les usagers de la route et les riverains pour leur compréhension.

### TRAVAUX SIG SUR LA ROUTE DE LAUSANNE

Du mois de juillet 2018 à fin avril 2019, les Services industriels de Genève ainsi que l'entreprise Simond mèneront des travaux sur le tronçon de la route de Lausanne compris entre les routes des Romelles et de Collex. Ce chantier vise à améliorer les réseaux de distribution de gaz naturel et d'eau potable. Des installations d'éclairage public seront également renouvelées. Les accès routiers sont maintenus en permanence pendant toute la durée des travaux et les usagers de la route sont priés de respecter la signalisation mise en place.

Les conteneurs de stockage du chantier sont installés au parc des Aiglettes, ceci afin d'éviter la suppression de places de stationnement sur la route de Lausanne.

## NOUVEAU: LES AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE PASSENT AU NUMÉRIQUE



### AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE (APA): GENEVE PASSE AU 100% NUMÉRIQUE

**Nouveau :** Vous envisagez de demander une autorisation de construire par procédure accélérée (APA): une nouvelle prestation numérique vous permet de le faire par Internet et sans aucun papier.



#### QUATRE BONNES RAISONS DE DÉPOSER SA DEMANDE PAR INTERNET

- La plate-forme APA-Démat vous guide pas à pas. Vous avez moins de risques de déposer un dossier incomplet qui serait renvoyé.
- Plus besoin d'imprimer le dossier en 5 exemplaires: aucun document papier n'est demandé.
- Vous avez en permanence une visibilité complète sur l'avancement de votre dossier. Par exemple, vous avez accès aux préavis rendus par les services spécialisés. Plus besoin de vous déplacer au guichet pour les obtenir.
- Vous êtes immédiatement informé des demandes et des décisions de l'administration. Même l'autorisation de construire vous est transmise sous forme numérique (fichier PDF).

#### UNE PRESTATION NUMÉRIQUE ACCESSIBLE À TOUS

Sur le site web de l'Etat de Genève [ge.ch](http://ge.ch), tapez *Demander une APA numérique...* dans la recherche. Vous y trouverez le lien vers la plate-forme APA-Démat ainsi que toute l'information sur cette prestation.



## SÉANCE PUBLIQUE : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA JONCTION DU GRAND-SACONNEX



Après des premiers travaux de défrichement qui seront réalisés à l'automne 2018, les travaux d'aménagement de la jonction du Grand-Saconnex débuteront au printemps 2019. La mise en service de la jonction dans sa forme définitive est prévue en juillet 2022.

Construite dans les années 60, la jonction autoroutière du Grand-Saconnex atteint aujourd'hui ses limites en termes de trafic. Afin d'absorber à l'avenir les flux de circulation provenant de la future route des Nations, la jonction autoroutière sera prochainement remaniée en profondeur. Parmi les nombreuses interventions prévues, on peut citer la réalisation d'un nouveau passage supérieur dont la structure est constituée d'un pont haubané, le réaménagement des

carrefours Nord et Sud ou encore une adaptation des rampes d'accès et des contre-routes situées de part et d'autre de l'autoroute. Ces travaux d'aménagement, qui intègrent les évolutions futures tant en matière de transports publics que de mobilité douce, s'accompagneront de travaux d'assainissement et de remise aux normes actuelles de l'infrastructure existante.

En plus de raccorder le projet de la route des Nations à l'autoroute et de concrétiser l'axe Nations-Ferney, l'aménagement de la jonction facilitera l'accès à l'autoroute soulageant le réseau secondaire. Le trafic d'entrée en ville de Genève tant sur le réseau national que cantonal en sera ainsi fluidifié.

Afin de vous présenter le projet en détail, l'Office fédéral des routes vous convie à une séance publique d'information qui se tiendra :

Jeudi 4 octobre 2018 à 18h  
Salle de Saconnay, ferme Sarasin  
Chemin Edouard Sarasin 47  
1218 Grand-Saconnex

Pour des raisons logistiques, nous vous remercions de nous confirmer votre présence à l'adresse suivante : [olivier.floc-hic@astra.admin.ch](mailto:olivier.floc-hic@astra.admin.ch)

Olivier Floc'hic  
Responsable information  
et communication,  
Office fédéral des routes

# Informations pratiques

## 20 KM DE GENÈVE BY GENÈVE AÉROPORT: PERTURBATIONS DE TRAFIC SUR BELLEVUE

Une rentrée sportive avec les 20 km de Genève by Genève Aéroport, une course qui aura lieu le dimanche 7 octobre 2018. Suite au succès rencontré par l'édition inaugurale de 2017, plusieurs milliers de participants se rassembleront sur le Quai du Mont-Blanc pour traverser la Place des Nations, découvrir les charmes de la magnifique campagne genevoise et arriver sur les bords du Lac Léman, face au jet d'eau.

Les participants des 20 km de Genève passeront par Bellevue et des perturbations de trafic sont attendues. Les restrictions de circulation sont indiquées sur la carte ci-dessous, ainsi que la déviation recommandée.

Merci d'avance aux usagers de la route et des transports publics pour leur compréhension.

## NOCTAMBUS: NOUVELLE APPLICATION!

En proposant un service de transports pendant la nuit, le réseau Noctambus permet à la population périurbaine de se déplacer en toute sécurité et de vivre aux rythmes de la nuit.

Ces déplacements sont désormais facilités avec la nouvelle application Noctambus, téléchargeable sur Apple Store et Android. Celle-ci permet non seulement de consulter les horaires mais aussi de rechercher des itinéraires ou les arrêts les plus proches. En prime, il est possible d'acheter son billet par sms.

Perturbations du trafic  
Dimanche 7 octobre

Pour la 2<sup>ème</sup> année, la Commune de Bellevue accueille les 20km de Genève by Genève Aéroport. Voici la carte du parcours avec les horaires de restrictions de circulation ainsi que les itinéraires conseillés sur la commune.

→ Parcours     
 → Itinéraire conseillé

ROUTE DE LAUSANNE FERMÉE DANS LE SENS GENÈVE > VERSOIX DE 6:00 À 12:30  
 ROUTE DE VIRELOUP, ROUTE DE COLOVREX FERMÉES DE 9:30 À 10:45  
 ROUTE DE VALAVRAN, ROUTE DE COLLEX FERMÉES DE 9:45 À 11:30

Ligne V suspendue dans les deux sens entre Gare Cornavin et entrée Versoix de 8:30 à 11:45

### RÉSIDENCE DES MARETTES: DEUX CHAMBRES À LOUER

Deux chambres meublées sont disponibles à la location dans la Résidence des Marettes. Les résidents se partagent les parties communes: cuisine, salon, buanderie et véranda.

Le but est de proposer un logement agréable, ainsi que des conditions de vie favorables pour les étudiants de la commune, ceux qui suivent une formation professionnelle ou ceux qui sont en phase de perfectionnement.

Le prix total de la location est de CHF 600.- par mois et comprend CHF 500.- pour la chambre, CHF 20.- pour les frais de télé-réseau et CHF 80.- pour l'entretien des parties communes.

Renseignements:  
 Agence immobilière Alain Bordier  
 Madame Nigro, 022 819 11 21

# Agenda

## SEPTEMBRE 2018

- Dimanche 23 Votations populaires et premier tour de l'élection de la Cour des comptes, local de vote, 10h-12h.  
 Samedi 29 Journée et soirée jeux, Tous en jeux, salle des Aiglons, 14h-24h.

## OCTOBRE 2018

- Mardi 2 Sortie des aînés à Balexert, 14h40 parking Vigne Blanche ou 14h45 parking mairie.  
 Jeudi 4 Séance publique sur inscription, aménagement de la jonction du Grand-Saconnex, salle Saconnay, 18h.  
 Dimanche 7 20km Genève by Genève Aéroport, passage par la commune.  
 Mardi 9 Séance du Conseil municipal, salle du CM, 20h30.  
 Mercredi 10 Témoignage de Sonia Grimm sur son livre « L'insoumise », salle des Aiglons, 19h30.  
 Samedi 13 Troc d'automne par l'APEB, salle communale et foyer, 9h-12h.  
 Dimanche 14 Deuxième tour de l'élection de la Cour des comptes, local de vote, 10h-12h.  
 22.10 - 26.10 Vacances scolaires.

## NOVEMBRE 2018

- Lundi 5 Sortie des aînés aux automnales sur inscription.  
 Mardi 6 Sortie des aînés à Balexert, 14h40 parking Vigne Blanche ou 14h45 parking mairie.  
 Mardi 13 Séance du Conseil municipal, salle du CM, 20h30.  
 Jeudi 18 Levée des déchets encombrants.  
 Mercredi 21 Séance publique, projets Romelles, Champ-du-Château et Tuilots, salle communale, 19h30.  
 Samedi 24 Journée et soirée jeux, Tous en jeux, salle des Aiglons, 14h-24h.  
 Dimanche 25 Votations populaires, local de vote, 10h-12h.  
 Mercredi 28 Fondue des aînés et remise du mérite belleviste, salle communale, 19h.

## DÉCEMBRE 2018

- 01.12 - 23.12 Calendrier de l'Avent, Club des Bellevistes.  
 01.12 - 02.12 Marché de Noël des Artisans, salle communale.  
 Mardi 4 Sortie des aînés à Balexert, 14h40 parking Vigne Blanche ou 14h45 parking mairie.  
 Vendredi 7 Fête de l'Escalade, Club des Bellevistes, salle communale.  
 Mardi 11 Séance du Conseil municipal, salle du CM, 20h30.  
 Jeudi 20 Fête de Noël de l'école, salle communale, 19h.

### Mairie de Bellevue

329 route de Lausanne  
 Case postale 44  
 1293 Bellevue  
 T 022 959 88 20  
 F 022 959 88 21  
 info@mairie-bellevue.ch  
 www.mairie-bellevue.ch

### Heures d'ouverture de la réception

Lundi, mardi de 13h30 à 16h30  
 Mercredi de 9h à 13h  
 Jeudi de 13h30 à 19h  
 Vendredi fermé

**Le journal communal** est préparé et édité par la Commune de Bellevue. Il paraît quatre fois par an, en mars, juin, septembre et décembre.

**La rédaction invite les associations communales** qui souhaiteraient publier des informations dans le journal à transmettre leurs textes du mois de décembre d'ici le 2 novembre à l'adresse: info@mairie-bellevue.ch.

Copyright photos:  
 Mairie de Bellevue, Office fédéral des routes, Jeunes Chambre Internationale de Genève, Wikipédia, Magali Girardin et Fabio Chironi.

Graphisme:  
 Z+Z, www.zplusz.ch

Impression:  
 Atar Roto Presse SA

Imprimé en Suisse à 1350 exemplaires sur papier FSC 100% recyclé



Bellevue  
 european energy award